



COMMUNIQUE DE LA FNEC FP FO MARTINIQUE

Fort de France, le mercredi 07 avril 2021

La FNEC FP FO Martinique a alerté le Directeur de cabinet du Recteur dès le samedi 03 Avril 2021, au niveau des mesures spécifiques aux écoles et aux établissements de Martinique si le protocole actuel devait évoluer, jugeant nécessaire de prendre en compte :

- Les constats déjà effectués avant le départ en vacances de Pâques,
- Les engagements et des potentiels effectifs des collectivités (territoriale et communale) qui restent incontournables dans l'application du protocole sanitaire actuel ou évolué, tant au niveau des écoles primaires que des établissements du secondaire.
- Les moyens nécessaires afin d'assurer la continuité pédagogique quels que soient les choix opérés avec efficacité, pour poursuivre efficacement l'année scolaire.

Ce mercredi 07 avril 2021, compte tenu de l'évolution rapide de la situation sanitaire particulièrement dégradée :

La FNEC FP FO Martinique estime que la prochaine rentrée scolaire après les vacances de Pâques ne peut s'effectuer normalement. Elle devra être différente et différée, tant au niveau des écoles primaires que pour l'ensemble du second degré.

Nous regrettons d'être simplement informés alors que nous sommes des acteurs du terrain au cœur des différentes problématiques.

Nous exigeons que les décisions prises soient en concertation avec les organisations syndicales, en adéquation avec la réalité, dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté scolaire et dans le respect des conditions d'hygiène et de sécurité.

Pour la FNEC FP FO Martinique

Jocelyn PRESENT